



Communiqué de presse

Beaucaire, le 21 janvier 2013

Un groupe d'actionnaires demande l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire de Belvédère du 12 février 2013

Par lettre du 11 janvier 2013, reçue par la Société le 17 janvier 2013, M. Nicolas Miguet, agissant en qualité de gérant de la Société civile de la Tour grise, actionnaire de la Société, et en qualité de mandataire de 457 actionnaires de la Société, détenant au total 270.200 actions, soit 8,43% du capital de la Société, a demandé l'inscription de deux projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 12 février 2013.

Ces deux projets de résolution ont pour objet :

- Une « *délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration aux fins d'émission de bons de souscription d'actions (BSA) avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires* », les augmentations de capital pouvant être réalisées en vertu de cette délégation ne pouvant être supérieures à 31.000.000 euros ;
- Une « *délégation aux fins d'augmentation de capital réservée aux salariés* », le montant nominal maximal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de cette délégation ne pouvant être supérieur à 250.000 euros.

Le conseil d'administration de Belvédère se réunira le 21 janvier 2013 afin d'examiner ces projets de résolutions dans le cadre de l'arrêté de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 février 2013.

Le texte des projets de résolutions soumis par M. Nicolas Miguet et le groupe d'actionnaires qu'il représente seront mis à la disposition des actionnaires sur le site Internet de la Société dans les conditions légales et réglementaires.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

FTI Consulting Strategic Communications

Tél. : +33 1 47 03 68 10

Guillaume Foucault - guillaume.foucault@fticonsulting.com

Yannick Duvergé - yannick.duverge@fticonsulting.com